



Le programme qui prend  
joliment soin de moi.

**Marionnaud**  
Ce qui est unique chez nous, c'est vous.

## « M beaucoup plus » le programme réservé exclusivement aux CE et groupements

### Faites bénéficier vos collaborateurs d'avantages exclusifs chez Marionnaud !

Nous avons développé pour vous un programme de fidélité spécifique : « M beaucoup plus », réservé exclusivement aux CE et aux groupements.

Nous offrons, à chacun de vos collaborateurs, le désirant, une carte fidélité exclusive, individuelle et gratuite.

- 1 Une adhésion simple et **gratuite**...
- 2 **10% de remise permanente\***, exclusive et personnelle !
- 3 **20 % de remise de bienvenue**, valable uniquement sur présentation de votre carte de fidélité « M beaucoup plus ». Voir conditions de l'offre mentionnées sur votre coupon de bienvenue.
- 4 Et encore plus d'avantages sur invitation à :
  - des journées exclusives,
  - des offres personnalisées...



### Comment procéder ?

- 1 À votre demande, nous vous adressons un formulaire d'adhésion, portant un code spécifique d'identification.
- 2 Ce formulaire sera à remettre à vos collaborateurs souhaitant adhérer au programme « M beaucoup plus », qui vous le restitueront complété. Vous devrez nous les retourner par courrier à l'adresse qui vous sera communiquée lors de votre adhésion.
- 3 Dans l'hypothèse où certains seraient déjà détenteurs d'une carte fidélité Marionnaud à titre personnel, celle-ci sera à joindre au formulaire, afin que les comptes soient fusionnés.
- 4 Chaque collaborateur recevra à son domicile, sa carte fidélité « M beaucoup plus », ainsi que sa remise de bienvenue de 20%.

- 5 Si vous souhaitez adhérer à ce programme, merci de nous communiquer :

- le nom de votre entreprise et son adresse,
- votre nom, vos numéros de téléphone et de fax,
- le magasin Marionnaud qui vous a contacté,

à : **contactce@marionnaud.com**

Votre magasin Marionnaud :

#### \*CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE FIDELITE M BEAUCOUP PLUS

La carte de fidélité « M beaucoup plus » est disponible gratuitement sur simple demande auprès du représentant de votre groupement ou CE qui aura préalablement adhéré au programme « M beaucoup plus ».

Elle est expédiée à l'adresse du souscripteur dans un délai moyen de 4 semaines qui suit sa demande. Celle-ci est personnelle et ne peut-être cédée.

Les fonctions de la carte de fidélité « M beaucoup plus » permettent à son titulaire, sur présentation de celle-ci et d'une pièce d'identité, de bénéficier d'une remise de fidélité permanente de 10% dans les parfumeries et instituts Marionnaud de France métropolitaine hors achat de cartes cadeau Marionnaud, produits de parapharmacie et exclusions/prestations signalées en parfumerie et consultables sur le site [www.marionnaud.com](http://www.marionnaud.com). Cette carte n'est pas valable pour les achats effectués dans les «Espaces Guerlain» situés dans les parfumeries Marionnaud : 3 quartiers - 23 boulevard de la Madeleine PARIS 1<sup>er</sup> et 203 rue de la Convention - PARIS 15<sup>ème</sup>. Indépendamment des avantages liés au programme de fidélité « M beaucoup plus », tout titulaire pourra bénéficier ponctuellement de certaines animations particulières et de certains avantages proposés en magasin. Ils seront indiqués en magasin ou sur [www.marionnaud.com](http://www.marionnaud.com). Les avantages fidélité de la carte « M Beaucoup plus » ne pourront se cumuler ni entre eux ni avec d'autres opérations promotionnelles en cours. En cas de pluralité de remises sur un même produit, dont la remise de fidélité permanente de 10%, la remise la plus avantageuse vous sera appliquée. En aucun cas la carte de fidélité « M beaucoup plus » ne pourra être échangée contre des espèces, ni en partie ni en totalité et elle ne pourra être cédée.

Tout ou partie des règles, droits et avantages exposés dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation, pourra être modifié ou supprimé à tout moment par Marionnaud, notamment la liste des exclusions/prestations non visées par les avantages de la carte de fidélité « M beaucoup plus ». Une information par affichage dans les magasins et/ou par courrier à cet effet sera effectuée au moins 15 jours à l'avance.

Aucune modification ou suppression, et ce compris la suppression de la carte de fidélité « M beaucoup plus », n'ouvrira droit à indemnisation pour le titulaire.

Marionnaud S.A. est exonérée de toute responsabilité quant aux conséquences, directes ou indirectes, liées à des éventuelles anomalies et dysfonctionnements des fonctions de la carte de fidélité « M beaucoup plus » quelles que soient leurs causes.

En cas de perte ou de vol de la carte de fidélité « M beaucoup plus », le titulaire devra remplir une demande de renouvellement dans la parfumerie Marionnaud de France métropolitaine de son choix. Une nouvelle carte de fidélité « M beaucoup plus » sera alors expédiée au domicile du titulaire dans les meilleurs délais, laquelle permettra au titulaire de bénéficier de nouveau de ces avantages. Pendant le renouvellement de sa carte, le titulaire ne pourra bénéficier des avantages liés à la carte de fidélité « M Beaucoup plus ».

Votre carte de fidélité « M beaucoup plus » est strictement personnelle. Elle devra être systématiquement présentée en caisse ainsi que votre carte d'identité afin que les remises exclusivement réservées aux Groupements et aux CE vous soient accordées. S'il n'a pas satisfait à cette formalité, le titulaire perd tous les avantages associés à la carte de fidélité « M beaucoup plus ». Notamment, en cas d'oubli ou de perte de la carte, les remises ne pourront en

aucun cas être attribuées de façon rétroactive même sur présentation ultérieure de la carte « M beaucoup plus » et du ticket de caisse.

Marionnaud S.A. se réserve le droit de résilier la carte de fidélité « M beaucoup plus » du souscripteur, en cas de non utilisation de celle-ci pendant une durée de 3 ans. Cette résiliation sera effective un mois après sa notification qui ne pourra intervenir que par courrier et sauf demande expresse et écrite du titulaire de maintenir la validité de sa carte « M Beaucoup plus ».

Toute adhésion au programme de fidélité « M beaucoup plus », entraînera s'il y a lieu, la désinscription automatique du programme de fidélité « M beaucoup plus » et « M passionnement ».

Les renseignements qui vous ont été demandés sont nécessaires pour établir votre carte de fidélité « M Beaucoup plus » et sont destinés à Marionnaud S.A.

A chaque utilisation de votre carte de fidélité « M beaucoup plus », lors de vos passages à la caisse des parfumeries Marionnaud, des informations relatives à vos achats, notamment leurs montants, seront recueillies.

Par notre intermédiaire et sauf opposition écrite de votre part, vous pouvez recevoir des offres des partenaires de Marionnaud S.A. Conformément à la loi Informatique et Libertés (Loi n° 78-17 du 06 janvier 1978), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition relativement aux informations vous concernant auprès de : Marionnaud - Service Clients - BP 20071 - 33300 Bordeaux Cedex.

L'exercice de ces droits s'effectuera sans frais et sans justification. Les conditions du programme « M beaucoup plus » et la liste des exclusions/prestations sont consultables en magasin et sur [www.marionnaud.com](http://www.marionnaud.com).